



Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques

Mouvement local d'affectation des contrôleurs au 1er septembre 2019

Monsieur le Président,

Le gouvernement veut liquider la DGFIP, ses missions et ses agents.

Au-delà de la DGFIP, c'est aussi la transformation de toute la Fonction Publique qu'il veut imposer.

Son orientation politique est néfaste à l'intérêt général. C'est pourquoi des milliers de fonctionnaires se sont mobilisés contre le projet de loi qui est dévastateur par rapport au statut actuel.

Bien que dans son allocution, le Président de la République ait affirmé que les 120 000 suppressions de postes n'étaient pas inscrites dans le marbre, les diverses interventions du ministre de l'action et des comptes publics et de son secrétaire d'État démontrent que ces suppressions constituent le mantra gouvernemental, l'objectif à atteindre.

Pour la DGFIP, le jeudi 6 juin, le ministre G. DARMANIN a dévoilé les cartes de son plan de géographie revisitée.

Ces annonces sont un véritable choc pour tous les agents.

C'est un véritable plan social que vont subir les collègues à l'échelle de la DDFIP Morbihan.

Afin de défendre ce « nouveau réseau de proximité », la communication de la Direction est intense à travers notamment l'envoi de mails à tous les agents du département.

Morceaux choisis : « le but premier recherché est d'améliorer le service aux usagers ». Comment peut-on écrire que l'offre de services sera la même à Vannes, Gourin, Mauron ou Muzillac » ? C'est une aberration !

Par ailleurs, contrairement à ce qu'a déclaré le directeur dans un récent article de presse, l'usager peut poser une question fiscale à Mauron...

Ou encore:

« J'entends des agents qui souhaitent contribuer à la réflexion mais qui craignent la pression ambiante, qui appelle parfois à la résistance. Pour protéger la libre expression de chacune et chacun... »

Les méchants syndicats et leurs représentants empêcheraient les agents de s'exprimer ? C'est une véritable insulte faite aux représentants du personnel !

Et résistance est un mot magnifique...

La CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion tant au niveau national que local. Nous exigeons du ministre qu'il retire immédiatement son plan dévastateur pour notre Direction Générale.

Le projet de loi Fonction Publique s'attaque aussi aux commissions administratives

paritaires.

Il recentre les attributions des CAP en les vidant d'une très grande partie de leurs compétences et prérogatives et en bafouant d'un revers de main le rôle essentiel de défense des dossiers mené par les représentants du personnel.

Le gouvernement prétend réorganiser les CAP pour un meilleur accompagnement des situations individuelles complexes. Il n'en est rien ! Il s'agit de mettre en œuvre le mérite individuel et la mobilité forcée, contrainte par les restructurations. Ces CAP seraient donc un obstacle à la mise en œuvre de ses réformes ?!

L'avis des CAP serait supprimé sur les questions liées aux mutations, aux mobilités, à l'avancement et à la promotion interne.

Ainsi, l'article 11 du projet supprime la consultation préalable sur les décisions individuelles relatives aux mutations. L'autorité compétente procède aux mutations en tenant compte des nécessités de service et des priorités.

Pour la CGT, la suppression de l'avis des CAP ne fera que restreindre le droit à mutation. La décision sera laissée aux employeurs sans aucun contrôle des représentants du personnel. Et ce n'est pas un hasard si cet article figure dans le chapitre « donner de nouvelles marges de manœuvre aux encadrants dans le recrutement... »

La CGT revendique également le retrait de ce projet de loi.

Concernant cette CAP locale, le Morbihan est préfigurateur de l'affectation nationale au département. Nous rappelons que la CGT est opposée à cette régression des règles de gestion dont les objectifs sont :

- la suppression des droits et garanties des agents
- la mobilité forcée

C'est d'ores et déjà en place avec notamment le rallongement inacceptable des délais de séjour.

Pour conclure, les élus CGT voteront contre ce mouvement afin de marquer leur totale opposition à la politique de l'emploi au sein de la DGFIP. Les décisions concernant les règles de gestion pénalisent les agents qui voient leurs droits et garanties régresser d'année en année.

Vannes, le 2 juillet 2019